

---

## Basse et Haute-Auvergne : contribution à l'histoire d'une différenciation

*Lower and Upper Auvergne: A Contribution to the History of a Distinction*

**Rémy Roques**

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/4411>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Référence électronique**

Rémy Roques, « Basse et Haute-Auvergne : contribution à l'histoire d'une différenciation », *Siècles* [En ligne], 46 | 2019, mis en ligne le 21 février 2019, consulté le 19 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/4411>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 juillet 2019.

Tous droits réservés

---

# Basse et Haute-Auvergne : contribution à l'histoire d'une différenciation

*Lower and Upper Auvergne: A Contribution to the History of a Distinction*

Rémy Roques

---

- 1 En 2002, un collectif d'universitaires, principalement constitué d'enseignants-chercheurs de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et réuni sous la direction de Daniel Martin, s'était interrogé sur l'existence d'une identité auvergnate<sup>1</sup>. L'objectif était ambitieux ; définir un espace géographique, ses logiques d'appropriation et son identité n'est jamais simple<sup>2</sup>. L'exercice est d'autant plus délicat pour l'Auvergne car les départements qui la composaient n'avaient pas connu le même destin et s'étaient construits dans une chronologie différente. Les départements actuels du Puy-de-Dôme et du Cantal recouvrent la majeure partie de l'ancienne province d'Auvergne et renvoient à la période antique. L'Allier a succédé au Bourbonnais, construit aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles au carrefour des diocèses d'Autun, de Bourges et de Clermont. Le Velay, s'il remonte comme ses voisins occidentaux à l'Antiquité, constitua une province jusqu'en 1790<sup>3</sup>.
- 2 Le livre dirigé par Daniel Martin prenait ses distances avec le mythe d'une « Auvergne éternelle » et nuancait deux grandes caractéristiques prêtées d'ordinaire à la région : son unicité géographique et son enclavement. Les pages consacrées au Moyen Âge soulignaient au contraire la force des relations que l'Auvergne avait entretenues avec des principautés voisines ou plus lointaines. Les recherches de Jean-Luc Fray et de Marie Saudan ont démontré que les élites auvergnates étaient placées dans des réseaux qui dépassaient largement le cadre local<sup>4</sup>. Les médiévistes s'accordent aussi sur la distinction entre Basse- et Haute-Auvergne durant le Moyen Âge en se fondant notamment sur l'architecture<sup>5</sup> et le droit<sup>6</sup>. Des documents indiquent que les contemporains (du moins les autorités) opéraient cette distinction à la charnière des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, période marquée par les progrès de la monarchie et la formation de systèmes de pouvoir territorialisés : mention d'un officier épiscopal spécifique (1252)<sup>7</sup>, puis d'un bayle des Montagnes pour le Capétien (1257)<sup>8</sup>, création du diocèse de Saint-Flour (1317)<sup>9</sup>, institution

des prévôtés de Mauriac, Saint-Flour et Aurillac (1319), différenciation, dans un rôle de taille parisien de 1313, des habitants originaires d'Aurillac de ceux d'Auvergne<sup>10</sup>.

- 3 Les compartimentages de l'espace étudié dus au relief expliquent, en partie, cette distinction. C'est d'ailleurs le terme de « montagne » qui, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, qualifie la région correspondant aux deux tiers environ de l'actuel département du Cantal<sup>11</sup>. Mais la présence de montagnes (les monts du Cantal en particulier) ne peut être le seul facteur explicatif, surtout si l'on se réfère aux acquis de la médiévistique : « la montagne barrière n'existe pas au Moyen Âge »<sup>12</sup>. Il faut alors tenir compte de la proximité de la Basse- et de la Haute-Auvergne avec des centres de pouvoir relevant d'aires culturelles différentes : Capétien, empereur, comtes de Blois-Champagne, de Nevers et de Forez pour la première ; roi d'Aragon, comtes de Toulouse, de Rodez et vicomte de Ventadour pour la seconde. Cette proximité structure en grande partie l'espace de circulation par des flux, à l'origine de multiples formes de liens et d'échange.
- 4 Le texte qui suit a pour objectif de prolonger les réflexions des médiévistes qui nous ont précédés en évaluant les critères de distinction entre Basse- et Haute-Auvergne à partir de la notion de « flux ». Il faut d'entrée souligner que l'emploi de ce concept est quasiment absent chez les médiévistes<sup>13</sup>, qui lui préfèrent ceux de « transfert », d'« échanges » ou de « circulation », non sans réserve d'ailleurs<sup>14</sup>. Les logiques de flux dans la Basse- et la Haute-Auvergne des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles seront appréhendées par les mariages et les carrières ecclésiastiques (première partie) et la diffusion des canons architecturaux (seconde partie). Une alliance matrimoniale comme une carrière ecclésiastique supposent des pourparlers, un accord ou une élection (pour lesquels des personnes se déplacent) et la mobilité d'une épouse ou d'un clerc. Une influence architecturale résulte d'un choix opéré par un acteur. Dans le cas de l'Auvergne médiévale, des restes matériels documentent la diffusion des canons de l'architecture royale. Ce choix (ou ce non-choix) permet de mesurer un champ de force géopolitique. Carrières ecclésiastiques, mariages et influences architecturales alimentent des flux matériels (matérialisés par des échanges de matières premières ou de personnes) et des flux immatériels (échanges d'informations, d'influence ou de services à distance).

## Les flux aristocratiques structurants

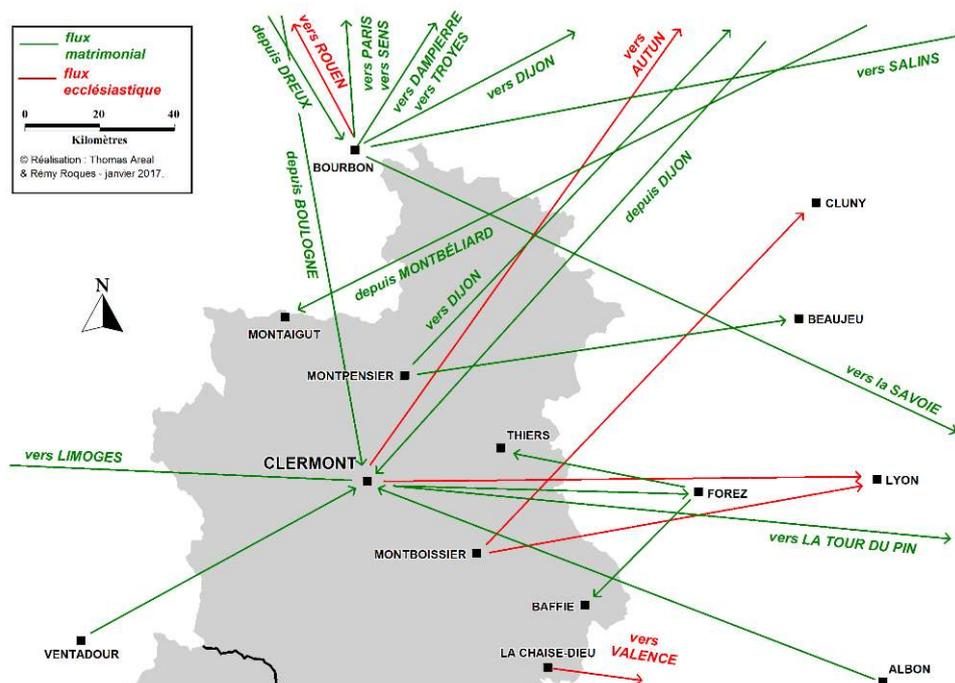
- 5 En relevant les indices d'interaction spatiale entre l'Auvergne et les zones géographiques périphériques pendant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Basse- et Haute-Auvergne apparaissent dos à dos. Elles ne s'ignorent pas totalement. Mais tandis que la première s'oriente vers l'est et le nord, la seconde organise l'essentiel de ses flux en direction du sud et de l'ouest.

### Pour la Basse-Auvergne : vers l'est, puis le nord

- 6 Héraclé, fils du seigneur Maurice de Montboissier, et Robert, fils du comte d'Auvergne Robert IV, furent archevêques de Lyon : le premier entre 1153 et 1163, le second entre 1227 et 1234, après avoir été doyen d'Autun, puis évêque de Clermont. Le frère du premier, Pierre le Vénérable, fut abbé de Cluny. Le neveu du second, Guy, fut chanoine de Lyon en 1218 et en devint archidiacre<sup>15</sup>. Un grand prieur, puis un abbé de La Chaise-Dieu furent évêques de Valence, en terre d'Empire<sup>16</sup>. La carte des prieurés et dépendances casadéens témoigne d'une expansion occidentale (vers le Limousin, l'Agenais, ainsi que le Poitou et la Saintonge), mais surtout orientale : au début du XIII<sup>e</sup> siècle, La Chaise-Dieu

comptait trente-six prieurés dans les diocèses de Lyon et de Vienne<sup>17</sup>. Devons-nous être surpris si, en 1177, l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> fit de l'évêque de Clermont, Ponce de Polignac, ancien abbé de Clairvaux, son représentant auprès du pape Alexandre III<sup>18</sup> ?

- 7 Les alliances matrimoniales mettent également en évidence des flux de et vers l'est dès le XII<sup>e</sup> siècle : celles de Robert IV, comte d'Auvergne, avec Mahaut (fille d'Eudes II, duc de Bourgogne), de Béraud VII de Mercœur avec Alix (fille d'Hugues III de Bourgogne), de Marie (fille de Robert IV d'Auvergne) avec Albert de La Tour[-du-Pin], de Géraud de Montaigut avec Echevine (fille du seigneur de Montbéliard), d'Agnès de Montpensier avec Raymond de Bourgogne (frère d'Eudes II), puis avec Humbert IV de Beaujeu. Le mariage de Robert III d'Auvergne et de Marchise d'Albon (fille du dauphin de Viennois) apporta, outre l'utilisation du surnom « Dauphin » par la branche aînée de la famille comtale, des terres dans le Viennois<sup>19</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, une fille du comte Gui II d'Auvergne convola avec Gui IV de Forez, dont les deux sœurs, Éléonore et Marquise, épousèrent respectivement Guillaume de Baffie et le vicomte de Thiers.
- 8 Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'affirmation du pouvoir royal en Basse-Auvergne ouvrit aux élites locales de nouvelles perspectives, accentuant l'ouverture de la région vers le nord du royaume<sup>20</sup>. L'administration capétienne accorda une place importante aux Auvergnats. Le poste de connétable d'Auvergne fut d'abord confié aux sires de Bourbon, puis, en 1238, à Amaury de Courcelles, seigneur du Breuil. Humbert et Hérec de Beaujeu-Montpensier furent respectivement connétable et maréchal de France à la fin du règne de Louis IX. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Flotte et les Aycelin de Montaigut investirent la chancellerie royale, de Pierre Flotte (1300-1302) à Gilles II Aycelin de Montaigut (1356), en passant par Guillaume Flotte (1339-1346) et Gilles I<sup>er</sup> Aycelin (1310). Le registre des dépenses du comte d'Auvergne, rédigé entre 1240 et 1284, indique que Robert V se rendit au moins cinq fois à Paris entre 1249 et 1251. La raison de ces voyages n'est pas spécifiée, mais il est fort probable qu'ils avaient pour objet de maintenir un contact avec le pouvoir capétien<sup>21</sup>.
- 9 Le mariage (avant 1225) du comte d'Auvergne Guillaume X avec Alix-Marguerite de Louvain, fille du duc de Brabant, s'inscrit dans cette histoire du rattachement de l'Auvergne à la constellation capétienne<sup>22</sup>. Cette union permit à Robert V (1247-1277) d'accéder au comté de Boulogne en 1261. Les carrières ecclésiastiques de ses frères et fils (à Liège, Tournai, Cambrai, Lille, Théroouanne, Bruges, Cologne), ainsi que la « Halle de Boulogne » à Clermont illustrent cette nouvelle orientation de la famille comtale dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Au nord de notre champ d'étude, la famille des Bourbon joua un rôle fondamental dans cette orientation des flux vers le nord. Au XII<sup>e</sup> siècle, ces seigneurs réalisèrent, sur trois générations, des mariages avec des familles dont les possessions se situaient à l'est du Bourbonnais et proches de l'entourage impérial<sup>24</sup>. Durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, se dessina une nouvelle connivence féodale et matrimoniale entre les sires de Bourbon et les puissantes familles nobles du Nord, proches du pouvoir royal : les comtes de Champagne, ceux de Nevers, de Dreux et de Flandre.

Fig. 1. Essai de cartographie des flux aristocratiques pour la Basse-Auvergne, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle

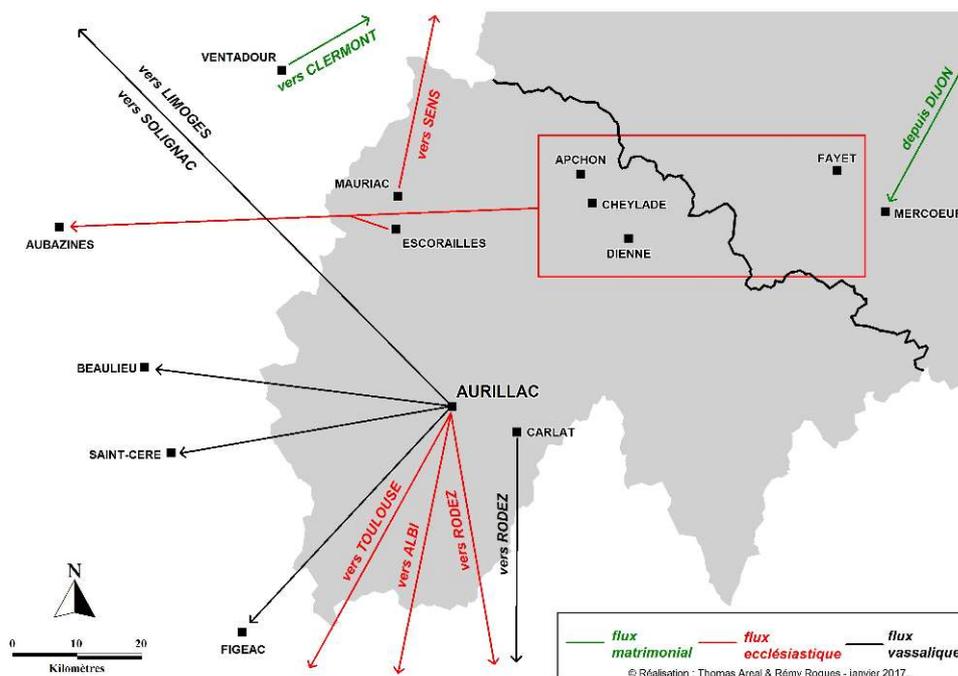
Thomas Areal et Rémy Roques, 2017

## Pour la Haute-Auvergne : vers l'ouest et le sud

- 10 L'aristocratie limousine semble s'être globalement désintéressée de la Grande Limagne, hormis le vicomte Gui V de Limoges (1199-1230), qui épousa une sœur de Gui II d'Auvergne<sup>25</sup>, et les Ventadour, possessionnés dans le Mauriacois et vassaux de l'évêque de Clermont. En 1232, Alix de Ventadour convola avec Robert I<sup>er</sup> Dauphin<sup>26</sup>. La faiblesse des flux entre l'Auvergne et le Limousin est toutefois à nuancer au regard des rapports plus soutenus qu'ont entretenus les aristocrates de Haute-Auvergne avec l'Ouest<sup>27</sup>. Le cartulaire de l'abbaye d'Obazine conserve la trace de la présence des Escorailles, des Dienne, des Apchon, des Cheylade et des Fayet au sein de l'ancien diocèse de Limoges. Les Escorailles figuraient d'ailleurs au rang des principaux bienfaiteurs de l'établissement<sup>28</sup>. Antérieurement, des liens de confraternité existaient entre les abbayes d'Aurillac, de Solignac et de Saint-Martial de Limoges<sup>29</sup>.
- 11 L'aristocratie de la Haute-Auvergne n'apparaît pas dans l'entourage des comtes et dauphins d'Auvergne, ces derniers n'ayant eu que très peu de droits dans la région. Aucune possession directe n'est attestée. Dauphin avait quelques vassaux près de Saint-Flour<sup>30</sup>. Dès 1110, l'abbé de Sens, en difficulté avec les Mauriacois révoltés, se rendit à la cour de la comtesse d'Auvergne, Judith, pour lui demander de l'aide. La comtesse lui conseilla de se présenter au vicomte de Ventadour. Sans doute n'avait-elle pas voulu s'engager dans une expédition périlleuse, compte tenu de la faible assise du pouvoir comtal dans la région. En l'absence de son fils, Guillaume VI étant à Rome, Judith conseilla à l'abbé de Sens d'en référer au seigneur laïc le plus apte à ramener l'ordre à Mauriac<sup>31</sup>.
- 12 La Haute-Auvergne des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles fut davantage perméable aux pouvoirs méridionaux. La transition avec le Rouergue et le Quercy se faisait insensiblement,

favorisée par la transhumance, les alliances entre consulats (Aurillac, Beaulieu, Figeac et Saint-Céré en 1231) et l'enchevêtrement des relations féodales<sup>32</sup>. Des liens existaient entre les comtes de Toulouse et Aurillac, qu'il s'agisse de son abbaye<sup>33</sup> ou de la famille des Astorg<sup>34</sup>. Le comte de Foix s'immisça, vers 1230, dans le conflit opposant les habitants d'Aurillac à l'abbé de Saint-Géraud<sup>35</sup>. Ce dernier possédait, en outre, plusieurs domaines dans le diocèse de Rodez et en Albigeois<sup>36</sup>. Enfin, la vicomté de Carlat, véritable « enclave rouergate dans le diocèse de Clermont »<sup>37</sup>, appartenait au comte de Rodez, qui la tenait en fief du roi d'Aragon. Au XII<sup>e</sup> siècle, les comtes de Barcelone avaient pour vassaux les vicomtes de Murat<sup>38</sup>, les barons de Peyre<sup>39</sup> et les seigneurs de Vigouroux<sup>40</sup>. L'influence aragonaise s'étendait au-delà de la vicomté de Carlat : en 1204, lorsque Philippe Auguste convoqua Pons de Chapeuil, seigneur de Vertaizon en révolte, pour le juger, celui-ci affirma qu'il ne répondrait que devant le roi d'Aragon<sup>41</sup>.

Fig. 2. Essai de cartographie des flux aristocratiques pour la Haute-Auvergne, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle



Thomas Areal et Rémy Roques, 2017

## La diffusion de l'architecture royale

- 13 L'identification de circuits de diffusion des canons de l'architecture capétienne peut nous aider à comprendre les logiques de circulation des techniques, de leur interprétation et adaptation. Tout donne à penser que les interventions capétiennes, dont le nombre fut croissant en Auvergne tout au long des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles se sont appuyées sur les logiques d'organisation interne de la région. Elles se concentrèrent d'abord en Limagne et le long de l'Allier, en suivant la route appelée « chemin français » ou « Régordane »<sup>42</sup>. L'affirmation royale en Haute-Auvergne ne fut effective qu'au cours de l'apanage d'Alphonse de Poitiers (1241-1271).

## La diffusion des canons de l'architecture gothique

- 14 Le gothique apparaît dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle en Bourbonnais, où l'architecture des abbayes de Saint-Pourçain et d'Ébreuil (vers 1160-1180) s'inspire, pour leurs chœurs et leurs absidioles, de l'abbaye de Saint-Denis comme des cathédrales de Noyon et de Sens. La cartographie montre que l'« art du roi » a fortement intéressé le Bourbonnais (une soixantaine d'églises), un peu moins la Basse-Auvergne (une quinzaine de bâtiments principalement situés le long de l'Allier), très peu la Haute-Auvergne<sup>43</sup>. Il faut y voir une percée des références artistiques septentrionales dans un contexte de forte progression du pouvoir royal.
- 15 Le chantier phare, celui de la cathédrale de Clermont, débuta dans les années 1240. Les ordres mendiants contribuèrent à renforcer le mouvement d'acculturation du gothique en Auvergne au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Le style gothique ne s'imposa véritablement en Haute-Auvergne qu'au XV<sup>e</sup> siècle, période qu'ouvrit la reconstruction de la priorale de Saint-Flour par des architectes liés à Jean de Berry (1398). L'architecture des églises gothiques du nouveau diocèse de Saint-Flour fit cependant preuve d'un certain « conservatisme », lorgnant davantage du côté des diocèses méridionaux que vers l'Île-de-France<sup>45</sup>.
- 16 Il faut ici rappeler, à la suite de Bruno Phalip et de Caroline Roux, que Basse- et Haute-Auvergne se distinguèrent assez nettement par les techniques de maçonnerie déployées pour la construction de leurs édifices religieux<sup>46</sup>. Les églises romanes de Haute-Auvergne s'intègrent dans une aire monumentale méridionale et aquitaine, notamment par leurs portails percés latéralement et une façade occidentale aveugle, animée par des contreforts. Ces dispositifs demeurent exceptionnels au nord du diocèse, où la façade occidentale des édifices est généralement pourvue d'une fonction d'accueil des pèlerins ou des malades, d'un narthex ou d'un massif occidental prévu à cet effet. Des rapprochements peuvent aussi être faits entre les portails romans de Haute-Auvergne et ceux des diocèses de Cahors et de Limoges, qu'il s'agisse des porches maçonnés ou des entrées utilisant des éléments architectoniques. Le séchage des maçonneries et les trous quadrangulaires au sommet des murs gouttereaux des absides, particularités que l'on ne trouve pas dans la Grande Limagne, furent importés d'Aquitaine et du Limousin par la Haute-Auvergne. Enfin, le petit appareil irrégulier à litages marqués et la voûte concrète dominant la Basse-Auvergne du XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, tandis que le moyen appareil régulier et la voûte appareillée se retrouvent essentiellement dans la partie méridionale du diocèse de Clermont.
- 17 La différenciation entre Basse- et Haute-Auvergne n'empêche pas l'existence de singularités au sein de ces deux territoires. Ainsi, le quart nord-ouest de la Haute-Auvergne fut une zone de création architecturale plus complexe, ouverte aux influences limousines et septentrionales. Cette situation s'explique sans doute par le fait que Mauriac dépendait, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et du fisc royal<sup>47</sup>. En outre, le Mauriacois fut le secteur de Haute-Auvergne dans lequel l'évêque de Clermont eut le plus précocement des vassaux : R. de Marlat (1224), Vivien de Claviers et Ebles de Ventadour (1236), Astorg III d'Aurillac (1269)<sup>48</sup>. En 1317, lorsque le diocèse de Clermont fut amputé de sa partie sud pour permettre la création du diocèse de Saint-Flour, la région de Mauriac continua à dépendre de Clermont.

## L'architecture fortifiée : la diffusion du modèle philippin

- 18 Le règne de Philippe Auguste marque une étape essentielle dans l'histoire de l'architecture fortifiée par la diffusion de principes et de formes dans des constructions qualifiées de « philippiennes », dont les archétypes sont le Louvre (bâti entre 1190 et 1202) et le château de Dourdan, dans l'Essonne (vers 1220). Les châteaux philippiens se caractérisent par leur enceinte rectangulaire flanquée des tours rondes aux angles et aux courtines, ainsi que par leur tour maîtresse circulaire<sup>49</sup>.
- 19 La grosse tour ronde et l'enceinte flanquée, dont l'usage se répandit en Auvergne dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, furent autant des appareils défensifs que des instruments au service de l'affirmation du Capétien. La construction de ces châteaux réclamait des techniques plus savantes. L'élargissement des fossés, l'édification de remparts et de tours plus élevés, et l'emploi de chaînages de parement nécessitaient le recours à des architectes et ingénieurs. Ces édifices avaient donc un coût, tant pour les bâtir que pour les entretenir<sup>50</sup>.
- 20 Des châteaux influencés par l'architecture royale se rencontrent sur les terres des sires de Bourbon et de ses vassaux (Billy, Bourbon-l'Archambault, Bressolles, Château-Rocher, Hérisson, Lapalisse), sur celles des dauphins (Champeix, Châlus, Pontgibaud, Montrognon, Saint-Floret et Léotoing), des comtes d'Auvergne (Buron et Coppel), de l'évêque de Clermont (Mauzun, Vertaizon et Alleuze), des Mercœur (Aubijoux, Esplantas et Ruynes-en-Margeride) et des seigneurs de La Tour (Saint-Saturnin et Montpeyrour). Leurs chantiers, très certainement soumis à l'autorisation du Capétien en sa qualité de suzerain, ont eu pour commanditaires des vassaux directs du roi<sup>51</sup>.
- 21 Sur la trentaine de châteaux influencés par le modèle philippin en Auvergne, sept ont pu être datés par Denis Hayot à partir de sources textuelles ou épigraphiques : ceux situés en Limagne (Tournoël, Vertaizon, Mauzun, Montpeyrour) auraient tous été construits dans les années 1210-1220 ; ceux du Brivadois et de Haute-Auvergne (Esplantas, Léotoing, Alleuze) l'auraient été dans les années 1240-1250. Ces derniers accusent ainsi un retard de deux à trois décennies. Trois hypothèses, qui ne s'excluent pas les unes des autres, peuvent expliquer cet écart :
- 1 - seuls les aristocrates les plus riches pouvaient financer des chantiers inspirés par l'architecture philippienne, le maintien du donjon carré en Haute-Auvergne s'expliquerait par le retard économique de la région ;
  - 2 - les seigneurs firent preuve d'un certain « conservatisme », la résistance architecturale relèverait d'une stratégie consciente d'écart à la norme royale ;
  - 3 - les relais du pouvoir royal en Haute-Auvergne ne furent véritablement efficaces qu'à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.
- 22 Le modèle castral philippin se serait donc d'abord imposé en Basse-Auvergne par le réseau des chefs-lieux de bailies et grâce aux plus puissants vassaux du Capétien<sup>52</sup>. Les tours-mâîtresses et les tours de forme circulaire se concentrèrent le long du val d'Allier dans les années 1220. Puis, le modèle se diffusa en Haute-Auvergne, dans les années 1240-1250.

Fig. 3. La diffusion du modèle philippien en Auvergne



Thomas Areal et Rémy Roques, 2017

- 23 L'historien doit ici redoubler de prudence. La dynamique spatiale de la commande architecturale ne se fait pas uniquement à partir d'un centre vers une périphérie<sup>53</sup>. Les architectes voyagent, apportant leur savoir-faire et s'instruisant des pratiques locales. Les savoirs et modèles circulent en tous sens. Le rattachement à la constellation capétienne n'empêche pas non plus certaines singularités. L'Auvergne se distingue ainsi des chantiers du nord du royaume par l'emploi d'archères en rame et à niche de préférence à celui d'archères à fente simple. Mais « les principes structurels de l'architecture capétienne sont appliqués »<sup>54</sup>.

## Conclusion

- 24 Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes et femmes étaient, dans leur écrasante majorité, fixés à un territoire, leurs déplacements réduits et leurs pratiques sociales restreintes à périmètre limité<sup>55</sup>. Pourtant, il ne faut pas « s'imaginer la société médiévale comme un monde de sédentaires : la mobilité des hommes du Moyen Âge a été extrême, déconcertante »<sup>56</sup>. Les hommes, les marchandises et les nouvelles circulaient à longue distance. Pour s'en tenir à un exemple « local », la participation de marchands d'Aurillac aux foires de Champagne est ainsi attestée tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Jean-Marie Cauchies, étudiant les villes du Nord de la France, estime que les messagers à pied et à cheval parcouraient respectivement 35 km et 50 km en moyenne, par jour<sup>58</sup>. Pour l'Auvergne, la correspondance d'Alphonse de Poitiers nous donne une idée de la vitesse de circulation de l'information : le 3 octobre 1269, le prince chargea son connétable d'enquêter sur les raisons qui avaient poussé les habitants de Montferrand à ne pas payer

une amende<sup>59</sup>. Neuf jours après l'expédition de son mandement, soit le 12 octobre, Alphonse recevait de son officier les documents demandés<sup>60</sup>.

- 25 Aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, l'habitude se prit d'appeler le pays des Montagnes le « haut pays ». Les scribes royaux remplacèrent progressivement, dans les actes, l'expression « montagnes d'Auvergne » par « Haut pays des montagnes d'Auvergne », avant de la simplifier en « Haut pays d'Auvergne » (1430-1450). La formule, de même que celle de « bas pays », s'appliquait surtout aux assemblées des bonnes villes<sup>61</sup>. La formalisation, par la monarchie, de la division entre la Basse- et la Haute-Auvergne résultait d'une volonté de mieux administrer la province. Les exemptes (abbayes et prieurés sous sauvegarde royale) de Basse-Auvergne ressortissaient au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, ceux de la Haute-Auvergne à celui d'Aurillac (ordonnance royale du 18 septembre 1366). Le tribunal royal de la Purge de Montferrand n'avait pas compétence sur la Haute-Auvergne, qui dépendait d'une Purge détenue, depuis 1298, par l'abbé d'Aurillac. Celle-ci attirait des « suspects » de lèpre des diocèses de Cahors et de Tulle<sup>62</sup>. Lorsqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, le roi installa des gouverneurs dans son royaume, celui d'Auvergne fut assisté par deux lieutenants généraux : l'un pour la Haute, l'autre pour la Basse-Auvergne.
- 26 Dans le cas de l'Auvergne médiévale, les trajectoires spatiales des élites et les influences stylistiques du domaine royal sont représentatives du processus de distinction entre Basse- et Haute-Auvergne à la charnière du premier et du second Moyen Âge. Le XIII<sup>e</sup> siècle vit s'intensifier les flux de la Basse-Auvergne vers la France du Nord, champenoise, bourguignonne et capétienne. La Haute-Auvergne n'épousa qu'à contretemps, et partiellement, ce destin. Ses relations furent plus suivies tout au long du Moyen Âge avec le Midi languedocien, en particulier rouergat.

---

## NOTES

1. Daniel Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne - Bourbonnais - Velay), mythe ou réalité historique ? Essai sur une Histoire de l'Auvergne, des origines à nos jours*, Nonette, Créer, 2002.
2. Yves Guermond, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, t. 35, n° 4, 2006, p. 291-297.
3. Les Vellaves et leur capitale (*Ruessium*, Saint-Paulien) sont mentionnés dans la *Géographie* de Ptolémée.
4. Jean-Luc Fray, « Auvergne, Velay et royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge », *Siècles*, n° 15, 2002, p. 75-87 ; Marie Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus. Géographie historique du Massif central du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2004.
5. Bruno Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée », *Siècles*, n° 15, 2002, p. 13-37.
6. La Basse-Auvergne serait un pays coutumier, la Haute-Auvergne un pays de droit écrit. La particularité de l'application du droit romain dans le Sud fut rappelée par les représentants de la Haute-Auvergne, lors de la rédaction de la coutume en 1510. Cf. Béatrice Fourniel, *Du bailliage des montagnes d'Auvergne au siège présidial d'Aurillac. Institution, société et droit (1366-1790)*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse I Capitole, 2009.

7. Un certain Eudes est, en 1252, « *bajulus domini Claramontensis episcopi in Montanis* » (Gustave Saige et Édouard de Dienne, *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1900, t. 1, p. 10-12).
8. Marcellin Boudet, *Les baillis royaux et ducaux de la Haute Auvergne*, Riom, Imprimerie Ulysse Jouvet, 1906, p. 9.
9. La création du diocèse de Saint-Flour ampute celui de Clermont de près de 5 500 km<sup>2</sup>. Sa composition est précisée par la bulle du 14 février 1318 : il comprend environ trois cents paroisses réparties en cinq archiprêtrés, à savoir Aurillac, Blesle, Brioude, Langeac, Saint-Flour. Mauriac est maintenu, jusqu'en 1790, dans le diocèse de Clermont (Guillaume Mollat (éd.), *Lettres communes de Jean XXII (1316-1334) analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 1904, n° 6283, d'après BnF, ms. latin, 4114, fol. 46).
10. Karl Michaelsson, « Les noms d'origine dans le rôle de taille parisien de 1313 », *Acta Universitatis Götoburgensis, Göteborgs Högskolas Arsskrift*, Göteborg, t. 56, 1950, p. 357-400.
11. « Montagne » est alors le plus souvent décliné comme un neutre (des montagnes) ou masculin pluriel (des montagnards) : « *montanorum* ». Cf. Archives nationales (AN désormais), J 271 n° 40 ; J 272 n° 88 et n° 92.
12. Régine Le Jan, « Avant-propos », dans *Montagnes médiévales, XXXIV<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 7-8, ici p. 8. Cf. aussi l'ouvrage pionnier de Jean-François Bergier (dir.), *Montagnes, fleuves et forêts dans l'Histoire : barrières ou lignes de convergences ? / Berge, flüsse, wälder in der Geschichte. Hindernisse oder Begegnungsräume ?*, St. Katharinen, Scripta Mercaturae Verlag, 1989.
13. La liste des publications où le terme de « flux » apparaît dans le titre se restreint à : J.-L. Fray, « Routes, flux et lieux centraux au Moyen Âge. Quelques réflexions », *Siècles*, n° 25, 2007, p. 83-92 ; Åslaug Ommundsen, « A Text in Flux : St. Hallvard's Legend and Its Redactions », dans Slavica Rankovic, Leidulf Melve et Else Mundal (dir.), *Along the Oral-Written Continuum : Types of Texts, Relations and their Implications*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 269-290 ; Henri Amouric et alii, « Le marché de la céramique entre Moyen Âge et époque Moderne, en Provence et Languedoc, du renversement des flux à la guerre économique », *Archéologie des rivages méditerranéens*, 2010, p. 281-290 ; Lluís Tudela Villalonga, « El flux del crédit privat en els inicis de la guerra contra els genovesos en el Regne de Mallorca. El procés judicial de 1359 », *Inversors, banquers i jueus. Les xarxes financeres a la Corona d'Aragó*, 2015, p. 39-64 ; Stuart Airlie, « Earthly and Heavenly Networks in a World in Flux: Carolingian Family Identities and the Prague Sacramentary », dans Maximilian Diesenberger (éd.), *The Prague Sacramentary: Culture, Religion, and Politics in Late Eighth-Century Bavaria*, Turnhout, Brepols, 2016, p. 203-223. Ces dépouillements, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, ont été réalisés à partir du catalogue du SUDOC, du catalogue général de la Bibliothèque nationale de France, de la bibliographie en ligne de la SHMESP, de la base *Regesta Imperii* de l'Académie des sciences et des lettres de Mayence, ainsi que d'une recherche dans les revues en ligne sur Cairn.info et Persée.
14. Sur le concept de « circulation » et son inadaptation pour décrire la société médiévale, Joseph Morsel a prononcé une conférence, dans le cadre du Groupe de travail sur Paris au Moyen Âge (2014-2015), relevant de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), dont le résumé est en ligne : [https://www.irht.cnrs.fr/sites/default/files/images/images\\_contenu/images\\_contenu\\_site/pièces\\_jointes/seminaire\\_paris.pdf](https://www.irht.cnrs.fr/sites/default/files/images/images_contenu/images_contenu_site/pièces_jointes/seminaire_paris.pdf).
15. Bruno Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire. Les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, 1994.
16. Bernard, grand prieur de La Chaise-Dieu, puis évêque de Valence (1146-1154) et Lantelme, abbé de La Chaise-Dieu, puis évêque de Valence (1186-1188).
17. Pierre-Roger Gaussin, *L'abbaye de La Chaise-Dieu (1043-1518)*, Paris, Cujas, 1962, p. 399-409.
18. *Monumenta Germaniae Historica*, S.S., t. 19, p. 448.

19. Dont Vinay et les châteaux de Voreppe et Varacieux (Étienne Baluze, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*, Paris, Imprimerie Antoine Dezallier, 1708, t. 2, p. 247).
20. J.-L. Fray, « De l'attraction parisienne sur les villes du Centre et du Midi de la France : quelques indicateurs, du Moyen Âge à l'époque contemporaine », dans Hubert Houben et Kristjan Toomaspoeg (eds), *Towns and Communications*, Galatina, 2011, p. 301-312.
21. AN, KK 503, fol. 30.
22. Gabriel Fournier et Rémy Roques, « Philippe Auguste et l'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, n° 790-791, t. CXII/2, 2011, p. 67-117, ici p. 110-111.
23. J.-L. Fray, « Du palais comtal à la maison de ville, étude sur le destin et la signification d'un monument clermontois oublié (XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) », dans Yves Perrin (dir.), *S'approprier les lieux. Histoire et pouvoirs : la resémentation des édifices de l'Antiquité au mouvement de patrimonialisation contemporain*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2009, p. 81-90.
24. Archambaud VII (1120-1171) épousa Agnès, sœur d'Amédée III de Savoie (1103-1148). Leur fils se maria avec Alix, fille d'Eudes II de Bourgogne. De cette union naquit Mathilde qui, en premières noces, convola avec Gaucher de Salins.
25. Ce mariage explique la présence du vicomte dans deux actes de Gui II de 1199 et 1208 (É. Baluze, *Histoire [...]*, t. 2, p. 78 et p. 84-85).
26. Joseph Rivière, *Les Ventadour : espace et pouvoir (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de Master 2, Université Blaise-Pascal, 2007, p. 74-75.
27. J.-L. Fray, « Auvergne et Limousin : analyse historique d'une relation de basse intensité », dans Thomas Lienhard (dir.), *Construction de l'espace au Moyen Âge. Pratiques et représentations, Actes du XXXVII<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 103-116.
28. Bernadette Barrière, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'Études du Massif Central, 1989, n° 14, 42, 43 et 123 (Escorailles) ; n° 410 (Dienne) ; n° 504 (Cheylade) et n° 629 (Apchon).
29. Sébastien Fray, *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2011, p. 290.
30. Marcellin Boudet, *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1910, p. 53-54.
31. Robert-Henri Bautier et Monique Gilles (éd.), *La chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dite de Clarius*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, p. 162.
32. André Fel, *Les Hautes Terres du Massif Central. Tradition paysanne et économie agricole*, Clermont-Ferrand, de Bussac, 1962, p. 104 et suivantes.
33. Laurent Macé, *Catalogues raimondins (1112-1229)*, Toulouse, 2008, n° 155, p. 152 (1176) ; *Layettes du Trésor des Chartres*, t. 1, n° 377, p. 162-163 (octobre 1190) ; Roger Grand, *Les paix d'Aurillac. Études et documents sur l'histoire des institutions municipales d'une ville à consulat (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1945, n° III, p. 5-6 (1233).
34. *Layettes du Trésor des Chartres*, t. 2, n° 2458, p. 324.
35. R. Grand, *Les paix d'Aurillac [...]*, p. 9.
36. A. Molinier, *Correspondance [...]*, n° 164, 1619, 1621 et 1664.
37. Jean-Luc Boudartchouk, *Le Carladez de l'Antiquité au XIII<sup>e</sup> siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse de doctorat, Université Toulouse II-Le Mirail, 1998, t. 6, p. 715.
38. J.-L. Boudartchouk, « Les Murat, "dits vicomtes" et vicomtes », dans Hélène Débax (dir.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 203-212, ici p. 207.
39. Archives départementales de la Lozère, G 455, pièce n° 3 (1150).
40. G. Saige et É. De Dienne, *Documents historiques [...]*, t. 1, p. 6 (1166).
41. *Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. 2, n° 867, p. 455-456.
42. La voie « Ricordane » ou « le chemin ferré » sont cités dans *Le Charroi de Nîmes, Chanson de geste du Cycle de Guillaume d'Orange* (cf. Jean-Luc Fray, « Propos préliminaire : quelle est la nature et le

degré de la centralité de Brioude ? », dans B. Phalip, J.-L. Fray et Anne Massoni (dir.), *Brioude aux temps féodaux (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2016, p. 19-32, ici p. 21). Cette route structure dès le début du XI<sup>e</sup> siècle la répartition des chantiers d'églises carolingiennes (cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont*, Mémoire d'habilitation à diriger les recherches en histoire de l'art, Université Blaise-Pascal, 2001, p. 50 et 55), puis, dans le second Moyen Âge, celle des forts villageois (cf. Gabriel Fournier, *Les villages fortifiés et leur évolution. Contribution à l'histoire du village en Auvergne et sur ses marges*, Clermont-Ferrand, Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts, 2014).

43. Anne Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, I. Les débuts*, Nonette, Éd. Créer, 1990, p. 606.

44. Tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, onze fondations d'ordres mendiants sont attestées dans le diocèse de Clermont, sept d'entre elles se concentrent dans un rayon de 15 km autour de Riom, Clermont et Montferrand. Cf. Sylvie Roche, *L'implantation des ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Clermont (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise, Université Blaise-Pascal, 1996.

45. B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, p. 107-109.

46. *Ibid.*, p. 32 et 34 ; Caroline Roux, *La pierre et le seuil. Portails romans en Haute-Auvergne*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2004.

47. R.-H. Bautier et M. Gilles, *La chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens [...]*, p. 164-165.

48. BnF, Collection Baluze, vol. 72, fol. 140 (1224) ; AN, J 1098, cote 1 bis ; BnF, Collection Baluze, vol. 72, fol. 145 (1236) ; A. D. du Puy-de-Dôme, 1G 6, n° 154 (1269).

49. Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. I, *Les organes de la défense*, Paris, Picard, 1991, p. 42-43.

50. « Le coût [de construction] d'une tour de flanquement standard varie généralement entre 35 et 150 livres » (Denis Hayot, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII<sup>e</sup> siècle (1180-1270)*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2015, vol. 1, p. 156). En 1254, les réparations de Nonette et de Roche-d'Agoux coûtèrent respectivement 30 et 60 livres au gouvernement d'Alphonse de Poitiers (BnF, ms. latins, 9019, fol. 10).

51. Michel Bur, « Le château et le droit », dans Jean-Pierre Babelon (dir.), *Le château en France*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 147-168.

52. Les vingt-et-une bailies d'Auvergne, dont la date de création n'est pas connue, sont mentionnées pour la première fois sous l'apanage d'Alphonse de Poitiers (1241-1271). Équivalant aux prévôtés en Poitou et Saintonge, ces bailies se concentraient principalement dans la région dite de la Grande Limagne et le long du Val d'Allier.

53. Voir l'article fondateur d'Enrico Castelnuovo et de Carlo Ginzburg, « Domination symbolique et géographie artistique dans l'histoire de l'art italien », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 40, n° 1, 1981, p. 51-72. Les auteurs nuancent le modèle « centre-périphérie » en insistant sur les situations de concurrence et de résistance, de telle sorte que la périphérie, « plutôt que le lieu du retard, a pu être celui de l'élaboration de propositions alternatives, également valables ».

54. D. Hayot, *L'architecture fortifiée [...]*, vol. 2, p. 556-562.

55. Jean Ollivro, « Territoires : de la communauté de destins à une communauté de desseins », *Le journal de l'École de Paris du management*, 6/2009, p. 31-36.

56. Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Flammarion, (1964), 2008, p. 109.

57. Marcellin Boudet, « Note pour servir à l'histoire du commerce de la Haute-Auvergne. Les marchands d'Aurillac et de Saint-Flour aux foires de Champagne et à Montpellier », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 15, 1913, p. 327-341 : en 1202, les consuls d'Aurillac louaient un entrepôt à Provins ; des marchands d'Aurillac étaient à Lagny et Troyes au sein de la compagnie du Languedoc ; en 1303, Bernard d'Aurillac, associé à la puissante famille clermontoise des Chauchat, fit affaire à Provins avec des Siennois.

58. Jean-Marie Cauchies, « Messageries et messagers en Hainaut au XV<sup>e</sup> siècle », *Le Moyen Âge*, t. 31, 1976, p. 89-123.
59. Auguste Molinier, *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, Paris, Imprimerie Nationale, 1894-1900, n° 1178.
60. A. Molinier, *Correspondance administrative [...]*, n° 1179.
61. Les bonnes villes apparaissent en 1346 en Auvergne. Au nombre de treize en Basse-Auvergne (Aigueperse, Auzon, Billom, Brioude, Clermont, Cusset, Ébreuil, Issoire, Langeac, Montferrand, Riom, Saint-Germain-Lembron et Saint-Pourçain) et de six en Haute-Auvergne (Aurillac, Chaudes-Aigues, Mauriac, Maurs, Saint-Flour et Salers) ; elles ne se réunissent qu'en fonction du « pays ». Leurs assemblées se tiennent séparément (dans ce cas, celle de Haute-Auvergne élit résidence à Aurillac ou Saint-Flour) ou dans même ville (Clermont ou Issoire) lorsqu'il s'agit de statuer sur des dépenses communes.
62. Johan Picot, *Malades ou criminels ? Les lépreux devant le tribunal de la purge de Montferrand à la fin du Moyen Âge*, thèse de l'université Jean-Moulin Lyon III, 2012.
- 

## RÉSUMÉS

Plusieurs indices attestent d'une différenciation de la partie méridionale de l'Auvergne à la charnière des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les compartimentages de l'espace étudié dus au relief expliquent en partie cette distinction. C'est d'ailleurs un terme géographique, celui de « montagne », qui sert à qualifier, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la région couvrant les trois archiprêtrés de Saint-Flour, Aurillac et Mauriac et correspondant aux deux tiers environ de l'actuel département du Cantal. Mais les contraintes géomorphologiques ne peuvent seules rendre compte des orientations opposées de la Haute- et de la Basse-Auvergne durant le Moyen Âge. La mobilisation des apports de l'analyse des flux éclaire l'histoire de la construction de cette différenciation. Deux grands types de flux sont ici étudiés : les flux entre l'aristocratie locale et les autres principautés du moment par les mariages et les carrières ecclésiastiques, d'une part ; la diffusion de l'architecture royale, d'autre part.

There is evidence of an individuation of the southern part of Auvergne at the turn of the 14<sup>th</sup> century. Physical relief explains this distinction in part. It is a geographical term, that of "mountain," beginning in the 13<sup>th</sup> century serves to qualify the region extending across the three archpriests of Saint-Flour, Aurillac, and Mauriac, an area which corresponds to today's department of the Cantal. But geological constraints alone cannot explain the opposing orientations of upper and lower Auvergne. The use of the contributions made by analyses of flows sheds light on the history of the construction of this distinction.

Two main types of flows are studied: first, flows between the local aristocracy and other principalities of the moment through marriages and ecclesiastical careers; second, the diffusion of royal architecture.

## INDEX

**Index géographique** : Auvergne, France, Cantal, Puy-de-Dôme

**Thèmes** : géohistoire, histoire des territoires, flux

**Keywords** : geo-history, history of territories, flows, France, Auvergne, Cantal, Puy-de-Dôme, middle ages, 12th century, 13th century, 14th century

**Index chronologique** : XIIe siècle, XIIIe siècle, XIVe siècle

## AUTEUR

### RÉMY ROQUES

Diplômé de master en histoire médiévale

Chercheur associé au Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Université Clermont-Auvergne, EA 1001